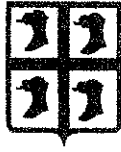


MAIRIE
De
SALVIAC



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2016.

Présents : Alain Faucon – Anne-Marie Delpech – Xavier Leglaive – Elisabeth Ménadeau – Christian Doby – Catherine Benazeraf – Philippe Ruscassie – Viviane Iragnes-Colin – Philippe Balat – Maïté Souriat – Christian Farguet – Hélène Bureau

Absents excusés : Marcel Paul – Bernard Gay

Absent : Ingrid Puyo

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

Ordre du jour :

1. Rapport du commissaire enquêteur (enquête publique contournement du collège)
2. Réhabilitation de la piscine (avenants au marché de maîtrise d'œuvre).
 - Lancement de l'appel d'offres
 - Demande de subvention FSIL (Fond de soutien à l'investissement public local)
3. Délibération d'autorisation pour la signature de la convention entre la Poste et la commune pour la création de l'agence postale.
Dépose du parc de cabines téléphoniques
4. Délibération pour le SIAEP de la vallée du Céou relative à la fusion (adoption des statuts du SIAEP du Périgord Noir et désignation de deux délégués).
5. Décisions modificatives budgétaires (budget communal).
6. Location de garage
7. Cession de terrain communal dans le bourg (sera représenté au prochain conseil)
8. Jury d'assises pour 2017
9. Tarification des repas réalisés par les collègues au bénéfice des communes
10. Projet d'achat de matériel d'entretien des espaces verts (demande de subvention auprès de l'agence de l'Eau Adour Garonne)

11. Questions diverses

1. Enquête publique unique : avis favorable du commissaire enquêteur. Pas d'observations particulières sauf riverains (écoulement de l'eau) qui seront prises en compte lors des travaux. La préfète rendra son avis dans le courant de l'été.
2. Lancement appel d'offres, fin juillet ouverture des plis. Début des travaux début septembre.

Demande de subvention FSIL.

. Avenant n°1 : 7813€HT qui a pour objet d'arrêter le programme définitif, de fixer le coût prévisionnel des travaux et d'arrêter le forfait définitif de la rémunération du maître d'œuvre ;

. Avenant n°2 : 5988€HT qui a pour objet d'augmenter le forfait du maître d'œuvre en raison des études et prestations supplémentaires suite à l'adjonction au programme d'installation de panneaux photovoltaïques sur deux toitures.

3. Délibération prise autorisant le maire à signer la convention de 9 ans renouvelables.
Dépose des cabines téléphoniques : suggestion d'en garder une comme boîte à livres.
4. Délibération d'adoption des statuts du SIAEP Périgord Noir. Désignation de Christian Farguet et Christian Doby titulaires, remplaçants Philippe Ruscassie, Philippe Balat.
5. – Régularisation travaux FDEL 5218,41€
Piscine : 19118 d'honoraires transfert entre 240 et 218.
6. Délibération de location de garage à Mme et Mr Guillaume 40€ mensuels.
7. Le tirage au sort a désigné Françoise Boijoux épouse Leglaive, Vladimir Forest et Jean-Ange Di Vito.
8. Le département prévoit de différencier le prix des repas fournis à l'école maternelle par rapport à celui des collégiens à partir de 2017.

Questions diverses :

Le cas de riverains du four d'Aurimont a été étudié. Rendez-vous est pris avec eux pour examiner la situation.

Le maire
Alain Faucon

